



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
Commission Départementale des Compétitions Libres
Section Jeunes

Réunion n° 25 du 16 mai 2022

Présidence : M. Daniel RESSE

Ont participé : Mme Marie-Jésus POUSSIER, MM. Bruno FARINA et Gérard SCHALBROODT

.....

*Les décisions ci-après de la Commission des Compétitions Libres Section Jeunes sont susceptibles d'appel dans un délai de **2 jours (compte tenu de la proximité de la fin de saison)**, à compter du lendemain de leur première notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la commission d'appel départementale du D.E.F.*

Matches du 18 au 24 avril

HOMOLOGATION

Tous les matchs sont homologués sur les scores acquis sur le terrain.

FORFAITS

FORFAITS DECLARES :

U15 D1 : CA PONT AUDEMER 1

FORFAITS NON DECLARES :

U18 D3 A : CA PONT AUDEMER 22

Matches du 25 avril au 01 mai

HOMOLOGATION

Tous les matchs sont homologués sur les scores acquis sur le terrain à l'exception des matchs suivants :

Coupe U18 : FC VAL DE RISLE – FC ROMILLY PT ST PIERRE FC : CDCRC

FORFAITS

FORFAITS DECLARES :

U13 D4 G : FC PLATEAU NORD 1

COUPE U14 F : RC PACY MENILLES 21

FORFAITS NON DECLARES :

COUPE U18 : FC GISORS 22

VALIDATION DE PLATEAUX U7, U9, U9F et U11F

Pour être validés, les clubs organisateurs doivent faire parvenir au D.E.F. dans les 48h :

- La fiche de bilan du plateau
- La liste des licenciés(e) de chaque équipe



Validé



Fiche de rencontre équipe absente

La secrétaire
Marie Jésus Poussier

Le président
Daniel Resse